

Faites-vous entendre !



Du 1^{er} au 8 décembre inclus, vous êtes appelés à **VOTER** afin de choisir pour 4 ans les collègues qui vont vous représenter :

→ **Au sein du nouveau Comité social territorial (CST)** qui remplace à la fois le Comité Technique (CT) et les CHSCT (Hygiène, Sécurité, Conditions de travail). Le CST traitera de toutes les questions collectives : primes, temps de travail, conditions d'avancement, dotation dans les lycées et les Creps, organisation des services du siège, conditions de travail, protection sociale, prévention des risques professionnels...

→ **Au sein des 3 CAP (Commissions administratives paritaires A, B et C)** pour les fonctionnaires, ou de la **Commission consultative paritaire (CCP)** pour les contractuel.le.s. CAP et CCP sont principalement des instances de recours individuel en cas de litige (entretiens professionnels, refus de titularisation, de formation, de temps partiel, de télétravail), de licenciement d'un.e contractuel.le, etc.

Agents des lycées, des CREPS, des services administratifs ou techniques du siège (dont antennes et équipes territorialisées), fonctionnaires ou contractuel.le.s, quel que soit votre métier, vos fonctions et votre catégorie, ces élections sont l'occasion de vous faire entendre en choisissant des représentant.e.s engagé.e.s, expérimenté.e.s et à votre écoute.



Votez FSU pour défendre VOS droits et le Service public !

Vos représentant.e.s FSU agissent au quotidien - à vos côtés - depuis des années. Ils s'engagent pour les 4 ans qui viennent, à agir :

- **Pour l'emploi : stopper toutes les suppressions de poste**, lorsqu'elles menacent la qualité du service rendu et les conditions de travail comme c'est le cas dans les lycées et les creps, **renforcer les effectifs** partout où cela est nécessaire (au siège, dans les lycées, les creps), **remplacer plus vite les agents absents**, améliorer la situation des contractuel.le.s.
- **Pour lever les blocages aux carrières et mieux reconnaître les métiers, les qualifications ainsi que l'expérience et pour faciliter l'évolution professionnelle** (cf nos professions de foi CAP).
- **Pour réduire la pénibilité et protéger les agents** : mieux aménager les postes et faire respecter les restrictions médicales, élargir les possibilités de reclassement, lutter contre la souffrance au travail.
- **Pour que les agents soient écoutés et entendus pour tout ce qui concerne l'organisation du travail et l'aménagement des espaces.**
- **Pour redonner du sens au travail**, simplifier l'organisation, renforcer le lien entre les agents, qui a été distendu depuis la crise sanitaire dans les sièges...
- **Pour gagner l'égalité professionnelle réelle entre les femmes et les hommes** (accès à l'encadrement, rémunération...) et contre les comportements sexistes et discriminatoires.
- **Pour renforcer nos droits** : un accès accru à la **formation**, des possibilités élargies de **télétravail**, des aides améliorées aux **déplacements** (domicile/travail, professionnels), une participation augmentée de l'employeur à la **mutuelle** et à la prévoyance, aux aides sociales, à l'**Amicale**.



JE VOTE FSU.

LA FSU TERRITORIALE

engagé-es AU QUOTIDIEN

Voter FSU, c'est défendre nos droits et l'avenir des services publics

Revaloriser les primes

L'INFLATION fait baisser notre pouvoir d'achat et dévalorise notre travail. Avec vous, nous nous battons pour que la Région revalorise les primes qui auront perdu près de 10 % de leur valeur d'ici la fin de 2022, et établisse enfin l'égalité du RIFSEEP en catégorie C dans les lycées entre les anciennes Régions, en alignant par le haut les situations.

Pas touche aux retraites !

Un nouveau report de l'âge serait une catastrophe particulièrement pour les collègues qui exercent les métiers les plus pénibles. Avec vous, nous nous battons contre le recul de l'âge de la retraite et pour reconquérir le droit de partir dès 60 ans avec une retraite décente.

Les services publics sont essentiels pour la cohésion sociale. Ils sont pourtant menacés par les réductions d'effectifs, de budget, par les privatisations et les atteintes au statut des agents.

A la Région, défendre le service public, cela veut dire en particulier :

- Préserver la qualité du service en allouant tous les moyens nécessaires à son bon fonctionnement, et améliorer les conditions de travail
- Refuser les privatisations (maintenance par exemple)
- Internaliser certaines missions (sécurité, entretien ménager dans les bureaux au siège à Bordeaux et Poitiers, restaurant du personnel à Bordeaux...)
- Limiter le recours aux prestataires extérieurs.

Pour des représentant.e.s

FORCE DE PROPOSITION

qui agissent en toute indépendance vis-à-vis de l'administration et de l'exécutif.

DISPONIBLES, A VOTRE

ECOUTE, qui répondent à vos questions.

QUI VOUS INFORMENT

individuellement et collectivement, et rendent compte régulièrement de leur action.

QUI VOUS DEFENDENT

quels que soient votre statut, votre situation.



Christophe NOUHAUD
Pôle Formation
Limoges CST



Valérie LAINE
Lycée Les Mesnuds
Bordeaux CST-CAP-C



Jean DORTIGNACQ
Pôle Economie
Bordeaux CST CAP-A



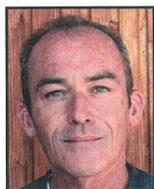
Karine RODRIGUES
Lycée Bort-les-Orgues
CST-CAP-C



Bernard MORETTI
Agent chef, Lycée Dubreuil,
Saint-Jean-Angély CAP-C



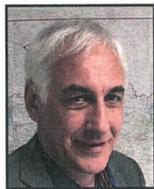
Catherine FICHEUX
Pôle Transports
Bordeaux CST CAP-B



Jérôme DEFRAIN
Pôle Education - Référent
jeunesse Cognac CST



Christelle HILLAIRET
Agent Polyvalent - Lycée
Montaigne Bordeaux CAP-C



Thierry COUTAND
Pôle Economie
Limoges CAP-A



Caroline VIGIER
Pôle Transports
La Rochelle CAP-B



Daniel BEAUDET
Pôle Education
ERI Limoges CAP-B



Emmanuelle PALLIER
Pôle Europe Inter
Limoges CCP



Scannez ce QR code

Retrouvez le détail de nos propositions et la liste complète de nos candidat.e.s sur notre site et dans nos documents de campagne
www.fsu-cralpc.org

Pour nous contacter : fsu@nouvelle-aquitaine.fr

JE VOTE

FSU.